

Sujet : [INTERNET] remarque projet photovoltaïque

De : Dominique Castagnet <d.cast@wanadoo.fr>

Date : 08/08/2022 15:40

Pour : pref-ep-2022-les-leches@dordogne.gouv.fr

Bonjour, je souhaiterais poser quatre remarques :

1) Considérant les risques d'incendies ,vu les périodes de sécheresse et de chaleurs intenses qui se succèdent est il judicieux d'implanter

une centrale photovoltaïque en bordure d'un massif forestier de résineux

2) l'implantation du site nécessitera l'arrachage de nombreux d'arbres essentiellement feuillus , qui sont des ralentisseurs à la propagation des feux

3) La chapelle de Tresseroux seul site classé de la commune, située à moins de 600m aura une vue directe sur le site

4) Vu le passé historique du site quelles seront les garanties de sauvegarder d'éventuels vestiges révélés par les travaux

Cordialement

D.Castagnet